

APPEL A CANDIDATURES



EN VUE DE CONSTITUER LE BUREAU DU COMITE DIRECTEUR DU CODEP FFESSM 30

Le **12 octobre 2024** aura lieu l'Assemblée Générale Élective.
C'est l'occasion de renouveler son bureau.

A quoi sert le CODEP ?

Le COmité DEPartemental de la FFESSM est un ●
organe déconcentré de la FFESSM ayant pour but ●
de **déployer et de favoriser par tout moyen** ●
approprié sur le plan sportif, technique, culturel ●
et scientifique, la connaissance et l'étude du ●
monde subaquatique ainsi que la pratique de ●
toutes les activités et sports subaquatiques et ●
avec palmes.

Il prend en compte sa mission statutaire de
développer et coordonner les activités ●
subaquatiques et interclubs (mutualisation des
moyens, partage d'activités).

Il favorise **l'organisation de compétitions et la**
formation des enseignants.

Fonctionnement dans le Gard

Tous les intervenants sont bénévoles et donnent un
peu de leur temps pour faire fonctionner au mieux
cette association. Les statuts prévoient au moins 4
réunions du Comité Directeur préparée en amont
par le bureau qui se réunit aussi souvent que
nécessaire.

C'est au sein de ces instances que se font les
arbitrages concernant la répartition des
subventions d'État, régionales et départementales, ●
en fonction de la politique définie chaque année et
validée en AG par les présidents de clubs.

Des échanges par courriel ou visio permettent des
prises de décisions rapides (sans déplacement),
efficaces et appréciées par les membres du
bureau.

Ses moyens ?

- Les subventions de l'État, du département ;
- Des cotisations des clubs du département ;
- Des ristournes sur licences et cartes de certification ;
- La rétrocession par la région OPM-FFESSM d'une partie de ses ressources

Redistribution

- Au près des clubs
- Des commissions et des groupes de travail pour les aider à mener des actions à vocation collective départementale ; une compétition, une formation, une manifestation.

Composition du Comité Directeur

Le Comité directeur doit être composé par une
représentation large de **l'ensemble des clubs du**
Gard. Il est élu par les présidents de clubs et
responsable SCA lors de l'AG.

Composé de **20 personnes** :

- 1 représentant les SCA : *désigné par ses pairs*
- A l'issue du dépouillement et annonce des
résultats, le comité nouvellement élu se
réunit pour désigner les **7 membres du bureau**
(président, président-adjoint, vice-président,
trésorier, trésorier adjoint, secrétaire, secrétaire
adjoint).

VENEZ DÉPOSER VOTRE CANDIDATURE

Venez nous proposer vos idées nouvelles,
Venez mettre en pratique vos connaissances en participant à nos travaux.
Venez participer aux projets du CoDep Gard FFESSM.
Chacun peut apporter un plus à la réalisation de nos objectifs.

Vous souhaitez promouvoir les activités des sports sous-marins, offrir des activités sportives accessibles à tous, encourager la convivialité et soutenir les actions de mutualisation de nos moyens.

Le COmité DEPartemental vous attend.

Donner de son temps pour nos actions, c'est plus qu'une simple question de disponibilité, c'est une passion !

Avant le vendredi 23 août 2024, vous pouvez postuler à l'aide du document « Candidature Comité »

Parallèlement à cette élection du Comité Directeur, les présidents de clubs et responsables de SCA doivent désigner les **Présidents des commissions** et responsables de groupe de travail. Ces derniers animent leur discipline au niveau départemental, (demande de budgets, matériel, participation championnat, aides bénévoles...) et sont en liens avec l'équipe régionale.